

CARRIERE ET AVANCEMENT DU FONCTIONNAIRE HOSPITALIER

Programme à jour du SEGUR DE LA SANTE



TARIF 2025
1.590 € TTC
PAR AGENT

DUREE
3 jours
(9 h -17 h)

OBJECTIFS - COMPETENCES VISEES



- Permettre aux professionnels en charge des carrières de maîtriser le processus de reprise d'ancienneté et de classement lors de la mise en stage (intégration dans la FPH)
- Fiabiliser sa pratique professionnelle lors des avancements d'échelon (les services à prendre en compte), des avancements de grade ou de classement dans un nouveau grade (avec ou sans changements de corps).

METHODOLOGIE

Apports théoriques - Cas pratiques
Retours d'expérience et échanges
de pratiques

Sujets et corrigés des exercices réalisés
en cours de formation

Sujets et corrigés des exercices accessibles
après la formation via l'espace client



PUBLIC CONCERNE

- Toute personne chargée de la gestion des carrières dans un service RH

PREREQUIS

- Agents disposant d'une connaissance du Statut de la FPH

NOMBRE DE PARTICIPANTS



12 personnes maximum

PROGRAMME

Session destinée à des professionnels disposant d'une expérience dans la gestion des carrières mais souhaitant développer ou remettre leurs connaissances à jour.

L'ENVIRONNEMENT

- La spécificité du statut du fonctionnaire
- Le contexte réglementaire et les notions clés

LE DEROULEMENT DE LA CARRIERE DU FONCTIONNAIRE

- Situation du fonctionnaire et ses conséquences
- Carrière et dossier individuel
- Les Lignes Directrices de Gestion et leur impact sur la carrière du fonctionnaire
- Le protocole PPCR : le transfert primes/points, le reclassement dans la carrière.
- Le SEGUR de la SANTE : la revalorisation des métiers du sanitaire, du social et du médico-social

LES MODALITES DE CLASSEMENT AU MOMENT DE L'INTEGRATION DANS LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIERE

- Reprise de la durée du service national et/ou engagé
- Reprise des services de contractuels publics ou privés
- Reprise de services exercés dans un pays européen
- Reprise d'exercices préalables de fonctions similaires
- Reprise d'exercices de services religieux
- Reprise des services à l'occasion de l'intégration des personnels d'un établissement privé sanitaire ou social
- Les bonifications liées aux diplômes

L'AVANCEMENT D'ECHOLON

- Dispositions générales
- Temps pris en compte (services effectifs, y compris pendant une période de disponibilité ou de congé parental)
- Elaboration d'un tableau d'avancement d'échelon
- Les recours possibles

L'AVANCEMENT DE GRADE

- Dispositions générales et conditions fixées par les statuts particuliers
- Les 3 modalités d'avancement de grade
- La promotion interne et le rôle des Lignes Directrices de Gestion
- Elaboration d'un tableau d'avancement de grade (ratios/quotas) en fonction des possibilités statutaires
- Jurisprudence en matière de recours

LES MODALITES ET CONDITIONS DE CLASSEMENT DANS UN GRADE

- Sans changement de corps
- Avec un changement de corps et/ou de catégorie



SUIVI ET EVALUATION DE LA FORMATION

- Test de pré positionnement en début de formation pour évaluer le niveau du stagiaire
- Test de post positionnement en fin de formation pour évaluer l'évolution des compétences
- Fiche d'évaluation globale de la formation
- Remise d'une attestation de formation